SOCIETE DES REGATES DE TOULON

CHAMPIONNAT DE LA GRANDE RADE

13 – 14 – 27 – 28 Mars 2010

PROGRAMME

Régate ouverte aux bateaux jaugés :
"HANDICAP NATIONAL" ou, MONOTYPE

1- INSCRIPTIONS ET PARTICIPATIONS AUX FRAIS

Jusqu'au samedi 13 mars 11heures au siège de la SRT
Participation aux frais : 40€ pour les classes A-B-C-R2-R1 et L
60€ pour les classes -D-E-F-G-R3-R4
L'ensemble de l'équipage devra être en possession de la licence FFVoile visée médicalement

2- REGLES APPLICABLES

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir.
Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées à l'article 1 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.
Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate
Les concurrents de la classe L devront porter obligatoirement le gilet de sauvetage homologué
Classes R1 et L : Le comité de course ne donnera pas de départ pour ces classes si le vent annoncé est supérieur à 20 nœuds

3- FLAMMES DE SERIES

Pour les classes A -B - >> Flamme numérique 1
Pour les classes C >> Flamme numérique 2
Pour les classes R1 - R2 - L >> Flamme numérique 3
Pour les classes D - E - F - G -R3 - R4 >> Flamme numérique 4
Les monotypes partiront avec leur classe d'origine.

4- PUBLICITE

La régate est classée en catégorie C de publicité

5- HORAIRE DES COURSES

Les courses sont prévues selon le programme suivant :
Samedi 13 et 27 Mars : 13H54 à disposition du Comité de Course en mer.
Dimanches 14 et 28 Mars : 10h54 à disposition du Comité de Course en mer.

6- FESTIVITES ET PROCLAMATION DES RESULTATS

SAMEDI 13 et 27 mars : Apéritif à la SRT à 18h30
DIMANCHE 28 MARS : 19h à la SRT : Proclamation des résultats et apéritif